

Dégâts causés par la crue du 21 janvier 1910 à Laissey
 Documents préfectoraux
 1910
 (Archives départementales du Doubs)

Monsieur le Maire de Laissey,

J'ai l'honneur de rechercher immédiatement en vue d'allocations de secours extraordinaires aux questions suivantes concernant l'inondation =

Quelle est l'évaluation approximative des pertes subies =

1^o par les Commerçants ou Industriels ? Rien tout 79 000 f.

2^o par les agriculteurs ou autres personnes ? 2 000 f.

Y a-t-il eu des accidents de personnes ? Rien
 Lesquels ?

Y a-t-il eu des destructions ou dégâts importants au chemin, routes, ponts ou autres ouvrages d'art ? Le chemin de halage était encore couvert et on ne peut préciser

Quel est le nombre des ouvriers en chômage forcé ? 17^o ouvriers en chômage forcé pendant 15 jours au minimum

Y a-t-il des infortunés à soulager immédiatement ? Oui
 Lesquelles ? Coulot (Alexandre) âgé, sans aucune ressource, son motif a été inondé; a deux enfants jeunes, mais infirmes

Y a-t-il des actes de sauvagerie, à recon-
 punir, - - - - - ? Rien.
 Lesquels - - ?

Le Sous-Préfet
 Courroy